

Liste des délibérations du conseil municipal du 15 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze décembre à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nathalie NIESON, Maire.

Nombre de Conseillers : 33

Quorum : 17

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nathalie NIESON, Maire – Christian ROLLAND, Anna PLACE, Frédéric MORENAS, Blandine-Claire BREMARD, Laurent VARES, Emilie PLANTIER – Adjoints.

Abdelkrim ABOULAICH, Chantal ALLONCLE, Emilie CHALENDARD, Julien COFFIN, Henri GERMAIN, Marcel GOUSSÉ, Thierry GRICOURT, Manuel GUILHERMET, Théo LANOTTE, Marie-Françoise LIEGE, Françoise PIPIT, Jean-Félix PUPEL, Ani YAKHINIAN, Benjamin MISSUD – Conseillers Municipaux.

ABSENTS ayant donné pouvoir : Nicolas BARBIER qui a donné pouvoir à Laurent VARES, David BUISSON qui a donné pouvoir à Christian ROLLAND, Lucie CATENI qui a donné pouvoir à Frédéric MORENAS, Laure Elise FAURE qui a donné pouvoir à Anna PLACE, Catherine GUILLET qui a donné pouvoir à Manuel GUILHERMET, David LEOGIER qui a donné pouvoir à Marie-Françoise LIEGE, Dominique MESTDAGH qui a donné pouvoir à Emilie PLANTIER, Jennifer MONIER qui a donné pouvoir à Françoise PIPIT, David NAVARRO qui a donné pouvoir à Blandine-Claire BREMARD, Jocelyne SALIQUES qui a donné pouvoir à Henri GERMAIN.

ABSENTS non représentés : Merim BOUABDELLAH, Céline REBATTET.

Secrétaire de séance : Jean-Félix PUPEL.

Approbation de l'assemblée du procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2022

Présentation des rapports d'activités des organismes intercommunaux auxquels appartient la ville de Bourg de Péage

Arrivée de Jocelyne SALIQUES à 18H39

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL

1. DÉROGATION À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE DE DÉTAIL – ANNÉE 2023

Adoptée à la majorité absolue (1 abstention : BM ; 30 pour)

2. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX – PERMANENCES DE VALENCE ROMANS AGGLO, DIRECTION DE L'EAU ET DE LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Adoptée à l'unanimité

3. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Adoptée à l'unanimité

4. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Adoptée à l'unanimité

5. MODIFICATION N°3 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TEMPS DE TRAVAIL

Adoptée à l'unanimité

FINANCES

6. DÉCISION MODIFICATIVE N°3/2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Adoptée à l'unanimité

7. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BOURG DE PÉAGE

Adoptée à l'unanimité

8. FRAIS DE MISSION DES ÉLUS POUR L'EXERCICE 2023

Adoptée à l'unanimité

9. AUTORISATION D'ENGAGER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BUDGET 2023

Adoptée à l'unanimité

SPORT CULTURE JEUNESSE ÉDUCATION

10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PONCTUELLES À DES ASSOCIATIONS

Adoptée à l'unanimité

11. CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Adoptée à l'unanimité

TRAVAUX URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12. COFINANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'AIDE À LA DÉCISION - TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

Adoptée à l'unanimité des votants (30 pour)

13. CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Adoptée à l'unanimité

14. ACQUISITION AMIABLE ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE PARCELLES PRIVÉES SITUÉES QUARTIER DES BAYANNINS

Adoptée à l'unanimité

15. CONVENTION PORTANT MODALITÉS D'INTERVENTION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ACCÈS DE L'IMMEUBLE LE MERMOZ

Adoptée à l'unanimité

16. RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

L'assemblée prend acte du rapport annuel 2022

DECISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire invite le conseil municipal à prendre connaissance des décisions prises en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du même code.

QUESTIONS DIVERSES



Le secrétaire
Jean-Félix PUPEL

La séance est levée à 20h13.



Le Maire
Nathalie NIESON